



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mutuelles

Question écrite n° 93417

Texte de la question

M. Maxime Gremetz expose à M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation des Mutuelles de France, alerté par le président de la Mutuelle des cheminots picards. Le plan de financement 2006 pose nombre de problèmes aux mutuelles : le parcours de soin devient un véritable parcours tarifaire ; les contrats responsables où des actes de prévention sont mis à la charge entière des mutuelles génèrent de fortes contraintes ; la possibilité donnée à des médecins de pratiquer des dépassements tarifaires à la charge des mutuelles les plonge dans de grandes difficultés. Déjà plus de la moitié des mutuelles ont disparu, la situation est devenue critique pour un certain nombre de celles qui restent. Il l'interroge sur ce qu'il compte mettre en oeuvre pour empêcher cette hécatombe, s'il compte plafonner les dépassements tarifaires, s'il compte mettre fin à la diminution des cotisations sociales, surtout des cotisations employeurs, et s'il compte revoir le financement de la sécurité sociale à partir de la valeur ajoutée des entreprises, comme le demande la Fédération des mutuelles de France.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93417

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 mai 2006, page 4615